

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mil seize

Le vingt-six août à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 août 2016

**PRESENTS : MME BOULAI**MM. SAVIN – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –  
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE  
– SUTRE**EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – MOUNIER –  
PÉNIGAUD – SAVIN**

M BARRAL

**POUVOIRS :**

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M BOIVENT

MME MOUNIER a donné pouvoir à M SUTRE

MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M BOISSIER  
DESCOMBES

MME SAVIN a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M BARRAL a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a été nommé secrétaire

**2016-08-02 D****Objet : Demande de subvention pour la réhabilitation de la fontaine de Nouailles au titre des fonds européens (FEADER)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est prévu des travaux de réhabilitation de la fontaine de Nouailles.

Monsieur le Maire rappelle que le montant des travaux est actuellement estimé à 45774,51 € HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

- 6 866,18 € du Conseil Départemental à hauteur de 15 % du montant HT,
- 29 753,43 € du FEADER (au titre des fonds européens) à hauteur de 65 %
- Autofinancement à hauteur de 18 309,80 €

Monsieur le Maire propose de solliciter le FEADER au titre des fonds européens.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour présenter une demande de subvention au titre des fonds européens.

Fait à Jauldes, le 29 août 2016

**Le Maire  
Eric SAVIN**